



Compte rendu de la mission

Antenne de KOUDOUGOU

Association enregistrée auprès des autorités burkinabè : arrêté N°2018-0093/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

Date : Samedi 18 février 2023

Lieu : Roumtenga, Association Béo Neere Agroécologie

Membres de la mission : SAMA Alphonse et BAMOGO Y. Paul.

Commanditaire : Association Mil 'Ecole

Modérateur et rapporteur : BAMOGO Y. Paul

Objet de la mission :

- ✓ Constaté les travaux *de réalisation d'un Système d'Adduction en Eau Potable Simplifiée équipée d'un château de 10000L , d'un forage à énergie photovoltaïque à Roumtenga pour le compte de l'Association Béo Neeré au Burkina Faso* et procéder à leur réception.
- ✓ Constaté les travaux *de réalisation de latrines à 7 cabines au profit de l'Association Béo Neeré Agroécologie à Roumtenga* et procéder à leur réception.

Ouverture des travaux :

- ✓ Présentation des représentants des parties prenantes :
 - Mil 'Ecole, partenaire de Béo Neeré : **BAMOGO Y. Paul et SAMA Alphonse** (Correspondants locaux)
 - Béo Neeré : **BELEMGNEGRE Souleymane**, Président de l'Association ;
 - Maître d'œuvre : **PANING T. Landry**, représentant
 - Entreprise AVE : **MAIGA Ahoudou**, représentant
 - Entreprise CMH : **KABORE Donald**, représentant
- ✓ Mots de bienvenue du Président de l' Association Béo Neeré
- ✓ Chronogramme des travaux :
 - Visite des chantiers, vérification de conformité
 - Entretien et signature des documents

Visite des chantiers et vérification de conformité :

- ✓ **Checklist des réalisations et constat**
 - **Système d'adduction en eau potable simplifiée :**
 - ✚ **Source d'énergie photovoltaïque :** Installée et fonctionnelle ;



- ✚ **Dispositif de pompage :** installé et fonctionnel



✚ Mini château de 10 000 L : installé et fonctionnel



✚ Raccordements adduction d'eau :
- Latrines : fait



Cuisine : raccordement fait



- Les salles d'hébergement : raccordement fait



- Point d'eau ouvert pour les populations environnantes :
raccordement fait



- Réalisation de latrines à 07 cabines

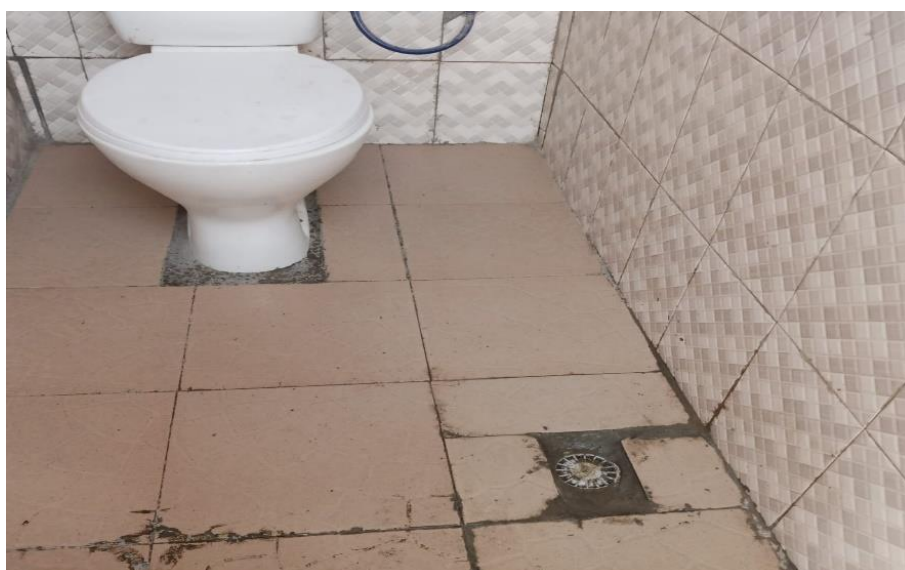


✓ Prise en compte des observations de la mission de suivi de janvier 2023 ;

- Carrelage à poser sur le sol (anti dérapant) : prise en compte. Des carreaux y ont été posés



- Ajouter un robinet de puisage dans la cabine munie d'un siège : non prise en compte : Souleymane s'est engagé à veiller à sa réalisation ;



- **Nettoyer les bouches d'aération en extérieur semi-bouchées par le crépi de finition : prise en compte ;**



- **Dégager le logement de la fermeture de chaque cabine : prise en compte ;**



- **Transmettre les photos de l'intérieur des fosses septiques et de celle d'infiltration : Nous avons sollicité les photos, nous avons échangé les contacts whatsapp à cet effet, mais jusqu'à présent nous n'avons rien reçu.**

Entretien et signature des documents de réception provisoire

Au moment de l'entretien deux éléments principaux ont été relevés :

- La non prise en compte d'une des observations faites lors de la visite précédente (la pause du robinet dans la cabine à siège). L'entreprise s'est engagée à le faire dans un bref délai sous la supervision de Souleymane président de Béo Neéré.
- Le nettoyage des chantiers qui sont toujours jonchés de débris. Avant notre départ des ouvriers étaient déjà à pied d'œuvre pour prendre en compte cette observation.

Etant entendu que les entreprises se sont engagées à prendre en compte les observations faites, nous avons procédé à la signature des documents constatant la réception provisoire des travaux (voir annexes).

Fin de mission : retour sur Koudougou

Fait à Koudougou le 19/02/2023, Le rapporteur. Y Paul BAMOGO